

Conférence départementale sur la forêt de Côte d'Or à Dijon : et pendant ce temps là, l'ONF fout le camp...

A l'initiative du Conseil Général de Côte d'Or, une conférence sur la forêt départementale se tiendra à Dijon le jeudi 23 juin 2011.

Au programme, les politiques des communes forestières, des collectivités et bien sur du Conseil Général.

Mais quid de la politique forestière de l'Etat et de l'action du service public forestier en Côte d'Or à savoir l'Office National des Forêts ?

Silence radio.

Pourtant depuis quelques années, le gouvernement communique fortement sur la forêt : Grenelle de l'environnement, discours d'Urmatt du Président Sarkozy sur la filière forêt/bois, 2010 année de la biodiversité, 2011 année internationale de la forêt...

Mais là rien, apparemment pas même un Préfet à l'horizon...

Le silence est gêné... et pour cause :

- la Côte d'Or est le 4^{ème} département forestier de métropole (334 000 hectares) dont près de la moitié des forêts (159 000 ha) sont publiques et gérées par l'ONF.
- En Côte d'Or, l'ONF a perdu 1 emploi sur 5 en moins de 10 ans soit pas moins de 60 emplois au total
- Dans le Chatillonnais, l'ONF a été réduit à sa plus simple expression : suppression de l'agence ONF en 2008, suppression du site de Montbard en 2009 et 7 postes supprimés sur 60 en 3 ans et ce malgré toutes les promesses faites en 2008 par la direction de l'ONF aux élus locaux.
- En 2011, la saignée de l'ONF continuera en Côte d'Or comme ailleurs : 5 nouvelles suppressions de postes sur le département.
- En 2011 la suppression du site de l'ONF à Beaune sera à l'ordre du jour avec ceux de Macon et Autun

En 2011 la disparition physique de l'ONF en Côte d'Or se poursuivra. C'est un fait : au-delà des beaux discours, le service public forestier est en voie de disparition comme les autres services publics.

Mais les forestiers n'ont pas pour habitude de baisser les bras et par ce communiqué, leurs représentants souhaitent à nouveau alerter les citoyens et leurs élus :

La forêt est notre héritage commun, notre chance et notre responsabilité envers les générations à venir.

La disparition programmée du service public forestier porte atteinte à la forêt, à l'intérêt général et au monde rural dans son ensemble qui y perdra encore un peu de vie et un de ses derniers services de proximité.

Les personnels de l'ONF appellent donc les participants à la conférence départementale de la forêt de Côte d'Or à une interpellation forte du gouvernement sur le devenir du service public forestier.

Quelle forêt pour nos enfants?

Contacts : P.Canal 03 86 29 43 96 ; JP.Moiret 03 80 93 25 08 ; P. Martin 03 85 76 78 32